



COLLÈGE SAINT-GEORGES

ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE SOUS CONTRAT

Paris, le 5 octobre 2021

Madame, Monsieur,

La demande de réinscription de votre fils/fille au sein de notre ensemble scolaire est un témoignage fort de votre confiance dont je vous remercie vivement.

Nous souhaitons avec Madame Devanlay que les années au collège puissent être la suite cohérente de ce que vos enfants ont vécu au primaire.

Seul collège catholique de l'arrondissement, fort de sa bonne réputation et de ses résultats, il conjugue exigence, bienveillance et fraternité.

Partenaire d'un réseau dynamique d'établissements catholiques, le collège Saint-Georges permet à ses élèves d'intégrer au lycée des établissements variés : Bossuet, Charles de Foucauld, Charles-Péguy, Eugène-Napoléon-St-Pierre-Fourrier, Rocroy-St-Vincent-de-Paul, Ste Louise, St Thomas d'Aquin, St Michel des Batignolles, St Jean de Montmartre, l'Initiative...

Je vous invite à lire attentivement chacune des pièces de ce dossier et à vous rendre sur notre site www.saint-georges-paris.fr. Le projet éducatif et pastoral, le projet d'établissement, les règles de vie vous donneront une idée du chemin pédagogique que nous proposons à votre fille/fils.

Je vous remercie de compléter l'ensemble des documents le plus précisément possible et de les remettre au secrétariat à Madame VIDAL **avant le 15 novembre 2021** dernier délai. Passée cette date votre enfant ne sera plus prioritaire. **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

Je vous proposerai alors, un rendez-vous pour lequel la présence de votre enfant sera indispensable.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Madame JOYEUX

Chef d'Etablissement